
Trajectoires socio-écologiques des IAE et Politiques publiques ou comment favoriser durablement la multifonctionnalité des paysages ?

Alexandra Langlais*^{†1} and Claudine Thenail*^{‡2}

¹Institut de l'ouest : Droit et Europe – Université de Rennes 1, Centre National de la Recherche Scientifique – France

²Biodiversité agroécologie et aménagement du paysage – Agrocampus Ouest, Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement, Ecole supérieure d'Agricultures d'Angers – France

Résumé

Dans cette présentation, nous mettons l'accent sur les éléments paysagers semi-naturels (souvent désignés par l'expression IAE – Infrastructures Agro-écologiques – que nous emploierons), en particulier les bordures de champs (dont les haies) des paysages culturels de bocage armoricains. En effet ce sont à la fois des objets emblématiques des politiques touchant aux fonctions du paysage, des objets d'interface clé dans l'hétérogénéité et la connectivité des mosaïques paysagères, et des objets de gestion au sein des terres agricoles.

Nous identifions à la fois des avancées et des fragilités quant à la mobilisation des IAE dans les politiques publiques en faveur du maintien/développement des fonctionnalités des paysages agricoles. De plus en plus de politiques publiques se préoccupent du paysage comme objet à part entière et mettent en valeur le maintien, l'aménagement / ré-aménagement des IAE. Dans la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC), l'enjeu de protection des habitats et des paysages est réaffirmé et la prise en compte des IAE renouvelée. Ainsi les IAE représentent un point de convergence fort de ces différentes politiques, suggérant des synergies possibles entre elles. Cependant, le statut des IAE reste fragile car ambigu vis-à-vis de l'agriculture et le dispositif juridique se révèle in fine mal adapté pour participer plus largement aux efforts de synergie entre agriculture et biodiversité.

Comment dépasser ces difficultés ? L'émergence de certains nouveaux concepts constitue une véritable inflexion car ils expriment davantage ce besoin de synergie entre agriculture et biodiversité. Il s'agit par exemple du concept de solutions fondées sur la nature ou d'instruments économiques valorisant ce couplage entre l'agriculture et la biodiversité tels les Paiements pour Services Environnementaux – PSE) ou encore les objectifs environnementaux spécifiques au cœur de la PAC. Cependant, ce sont aussi des concepts très exigeants dans leur mise en œuvre effective. En effet ils supposent, pour les agriculteurs, de disposer des connaissances permettant de s'assurer que leurs choix d'une diversité de pratiques (aménagement, entretien, production) réalisés à différents pas de temps et échelles spatiales, dans différentes conditions territoriales et paysagères, entraînent en effet la réalisation d'objectifs environnementaux associés aux IAE (y compris en termes de dynamiques). Les modalités et conditions de contractualisation, et le suivi de l'effectivité de ces politiques publiques, sont également à repenser.

*Intervenant

[†]Auteur correspondant: alexandra.langlais@univ-rennes1.fr

[‡]Auteur correspondant: claudine.thenail@inrae.fr

Cela rejoint les enjeux des dispositifs de co-apprentissage destinés à mettre les acteurs en capacité d'appréhender des chaînages de causalités, développer de nouvelles ressources et expérimenter de nouvelles pratiques favorables à l'environnement. Pour contribuer à ces enjeux de recherche, nous nous appuyons notamment sur des dispositifs complémentaires : des dispositifs d'observation à long terme des relations " pratiques-fonctions écologiques " des bordures de champs, et des dispositifs de recherche participative avec des groupes d'agriculteurs engagés dans des pratiques innovantes de gestion du bocage.

Mots-Clés: Infrastructures Agro, Ecologiques, trajectoires socio, écologiques, co, apprentissage, politiques publiques, ressources territoriales, systèmes de gestion, agriculture